

Les Services aux étudiants en France

- L'orientation et le service commun universitaire d'information et d'orientation -

Jun OBA

Ce document a pour objectif de présenter les services aux étudiants en France, notamment ceux en matière d'orientation et les activités du service commun universitaire d'information et d'orientation (SCUIO), et éventuellement, de faire une analyse comparative franco-japonaise permettant une amélioration des services aux étudiants au Japon.

De nos jours, les services aux étudiants sont d'autant plus importants et inéluctables que la variété des étudiants est considérable sur le plan socio-économique et culturel, et que l'offre de formation universitaire est multiple et complexe et devient de plus en plus multidisciplinaire et interdisciplinaire. En France, les étudiants, notamment les nouveaux inscrits, se heurtent à la difficulté de choix des programmes dès qu'ils entrent à l'université, et nombre d'entre eux échoueront à la fin de la première année du DEUG.

Pour lutter contre ce phénomène, le gouvernement et les universités ont renforcé les services aux étudiants, notamment l'orientation incluant celle au second degré. Un service commun universitaire d'information et d'orientation a été créé en 1986 en transformant la cellule d'information et d'orientation qui existait depuis 1973 après la réforme de l'enseignement du premier cycle universitaire qui institua une étude plus générale (mise en place du DEUG).

Pourtant ces efforts n'ont pas prouvé leur efficacité: le taux de passage aux examens de la fin de la première année du DEUG n'arrive même pas à 50 %. Les universités ont été très critiquées sur ce fait; et un rapport parlementaire l'a appelé « l'échec universitaire, qui se traduit par des gaspillages humains et financiers inacceptables pour notre pays » et en a attribué la cause majeure à une mauvaise orientation des lycéens et des étudiants (Sénat 1996, *S'orienter pour mieux réussir*).

Dans l'ère de massification de l'enseignement supérieur, les universités françaises continuent à maintenir la politique de non-sélectivité des étudiants à l'entrée et, de ce fait, l'orientation est décisive pour la réussite de l'enseignement universitaire. De plus, la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur donnera plus de liberté aux étudiants dans les choix des programmes et dans les parcours d'étude, ce qui nécessitera une orientation renforcée.

Au Japon, la sélection à l'entrée universitaire a longtemps joué un grand rôle pour assurer la qualité des étudiants. Toutefois, à cause de la diminution du nombre de personnes de la cohorte d'âge de 18 ans, ce dispositif ne fonctionne plus dans de nombreuses universités. De surcroît, l'enseignement universitaire a une tendance à permettre aux étudiants plus de liberté dans les choix des programmes, condamnant parfois des étudiants au moment de l'insertion professionnelle.

Les efforts français n'ont pas encore porté des fruits visibles, mais en les regardant de près, les expériences françaises, notamment celles sur les dispositifs mis en place pour orienter les étudiants, pourraient avoir nombre d'implications sur l'organisation des institutions d'enseignement supérieur au Japon.